

Nom :

Prénom :

Poste occupé :

Adresse :

à M. le Directeur académique des services de  
l'Education Nationale de la Mayenne  
DSDEN 53  
Cité administrative - BP 23851  
53030 – LAVAL cedex 9

S/c de l'IEN  
de la circonscription de

A

Objet : visite médicale de prévention

Monsieur le Directeur académique,

Les décrets n° 82-453 et 95-680 sont relatifs à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique.

Le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié par le décret n° 95-680 du 9 mai 1995 prévoit dans son article 22 : "Les administrations sont tenues d'organiser un examen médical annuel pour les agents qui souhaitent en bénéficier."

Je vous demande donc de bénéficier de cet examen médical annuel. Je tiens à préciser en outre que depuis 5 ans, je n'ai bénéficié d'aucune visite médicale auprès d'un médecin de prévention ce qui contrevient aux dispositions de l'article 24-1 du décret précité.

Je vous rappelle enfin qu'une autorisation d'absence doit être accordée pour suivre cet examen (cf article 25 du décret).

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir me convoquer à la visite réglementaire de prévention.

Dans l'attente, je vous prie de recevoir, Monsieur le Directeur académique, l'expression de mes salutations distinguées.

Signature

Copie transmise aux représentants FO au CHSCTD.